L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 JUIN 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 87, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 16 JUIN 1849.

AVIS.

PERSONNES qui entend a recevoir ou accepter compte pour les propriétaires de l'Abeille, M. E. Duvergé, notre teneur de livres, MM. E. Morton Quirk et De La Neuville, Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849.
MAGNE & WEISSE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.
DEUXIEME DISTRICT:
CHARLES M. CONRAD.

LES FILLMORE RANGERS.

Le 24 septembre de novembre dernier, les gardes du corps du vieux ROCHE AND RENAUD, les [illegible] composaient la cause nationale, les [illegible] sous le nom de l'armée de l'administration, le FILLMORE RANGERS, en un mot, [illegible] ce mois, viennent de [illegible] et de retrouver leurs [illegible]. Nous les avons revus jeudi [illegible] commandé autrefois par M. A. [illegible] leur présence seule a porté l'enthousiasme [illegible]

[illegible] notable influence décisive que les RANGERS ont exercée sur les dernières élections. Ce qu'il est tout pour le général Taylor, [illegible] renouveler pour le général Dix. Nos adversaires les retrouveront partout. Ils entendront leur chant de guerre [illegible] leurs hymnes patriotiques.

Nous ne savons pas trop comment nous expliquer ce fait, mais la vue des RANGERS inspire aux amis une confiance qui n'est égalée qu'par la terreur des adversaires. Nous sommes [illegible] que cette association ne se soit pas dissoute, composée de jeunes gens pleins d'ardeur [illegible] volonté, elle aura sans cesse dans [illegible] de nouveaux membres et conquiert plus [illegible] notre cause que ses clubs les mieux [illegible]. Les Rangers sont puissants, et puis [illegible] hors de l'enthousiasme qu'ils [illegible]. Ils n'ont qu'à se présenter pour susciter [illegible] passage des acclamations universelles. Courage donc, soldats de la bonne cause, [illegible] vous les whigs de l'Etat et de [illegible] ont les yeux sur vous. Ils n'ont pas oublié vos services; votre dévouement, votre [illegible] les rappelaient long-temps. Aujourd'hui vous retrouvent sur la brèche. Avant-garde [illegible] républicaine, vous vous avancez [illegible] contre l'ennemi. Si vous triomphez [illegible] vous devrons la victoire.

FILLMORE RANGERS! Rallez-vous. [illegible] En avant!!

NOUVELLES PAR L'EUROPA.

[illegible] nous allons compléter les nouvelles [illegible] nous ont transmis le [illegible]. Elles sont expédiées de St Johns [illegible] Hornaux de New-York, par la voie rapide [illegible] *Europa* est arrivé à Boston [illegible] dernier.

[illegible] Cette [illegible] n'a été évoquée [illegible] parlement anglais. Il n'est pas [illegible] qu'on s'en occupe davantage. Le Cabinet [illegible] indépendantes et leur mission [illegible] de régler les questions intérieures. [illegible] ministère du gouvernement-général, [illegible] sans doute, car il n'a [illegible] constitutionnel.

[illegible] la chambre haute un [illegible] contre le bill qui abroge les lois [illegible]. Plusieurs amendements ont été [illegible] de fortes majorités.

[illegible] coup de feu a été dirigé contre le [illegible] Victoria, l'amiral étant chargé qu'à [illegible].

[illegible] Espagne pas en Europe. [illegible] est peu imminente que [illegible].

FRANCE.

[illegible] élections ont été bien moins [illegible] aux démocrates et aux républicains [illegible] que le pensait. Ces deux partis [illegible] composent dans la nouvelle chambre [illegible] de représentants. Toutes les autres [illegible] se fondront probablement en [illegible] sous le nom de "parti de l'ordre," [illegible] s'imaginer par M. Guizot et [illegible] ses frères qui adopte généralement comme [illegible].

[illegible] parmi des socialistes s'effraye [illegible]. Une terreur panique s'est répandue [illegible] et les fonds publics ont immédiatement [illegible]. Aux dernières dates, l'alarme [illegible] vive dans dans le camp des spéculateurs.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Les affaires de Russie et de Hongrie ont occupé l'Assemblée nationale en des débats les [illegible] aux pièces qui en ont encore assiste dans les [illegible] bancs. Plusieurs membres [illegible] de décrier immédiatement la [illegible] d'Autriche. Le général [illegible] avait déjà annoncé [illegible] proposition. Il lui a [illegible] compromettant et c'est bornée à [illegible] contre le ministère. La présidence [illegible] recommandant au gouvernement de prendre des mesures énergiques pour [illegible] intérêts de la République tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Cette résolution, [illegible] combattue par le ministère, a été adoptée [illegible] majorité de 436 voix contre 184.

Cette résolution, a ajouté le général Cavaignac, n'engagera pas la république, mais elle prouvera que l'Assemblée est pénétrée de la gravité des événemens qui s'accomplissent en ce moment en Europe.

M. Joly trouve que la résolution du général Cavaignac n'est pas assez forte: il maintient donc sa proposition.

M. O. BARROT: — Il conviendrait, je crois, de ne pas prendre à la hâte une décision qui serait une déclaration de guerre.

M. LEDRU ROLLIN: — J'appuie de tout mon cœur la proposition de M. Joly. Je vois dans le manifeste de l'empereur de Russie une déclaration de guerre à l'adresse de la France. La France doit répondre par un contre-manifeste. Disons noblement à l'empereur de Russie que la république saura se défendre.

M. Ledru Rollin a terminé son discours par cette phrase qu'il a adressée à la droite: — "Je sais bien que vous voudriez ne pas répondre; vous voudriez ne pas assumer une terrible responsabilité. Mais si vous tenez à prévenir la guerre civile, songez qu'il vous faut répondre promptement et énergiquement au défi de l'empereur de Russie." (Approbation à gauche.)

M. Odilon Barrot monte de nouveau à la tribune, et après avoir parlé pendant long-temps, il conclut à l'ordre du jour pur et simple.

M. Crémieux le remplace à la tribune et parle au milieu d'un désordre qu'il est impossible de décrire.

On procède ensuite au scrutin. L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 459 voix contre 53. Majorité: 406. La résolution du général Cavaignac en mise ensuite aux voix et adoptée, comme nous l'avons déjà dit, à une majorité de 436 contre 184.

Dans une séance subséquente de l'Assemblée Nationale, M. Cremieux a fait allusion à un article de la *Démocratie Pacifique* déclarant que certains membres du gouvernement aidés par plusieurs hauts personnages politiques tramaient un complot pour renverser la république. Cet article est de M. Considérant; pourrait-il donner à l'Assemblée quelques explications?

M. CONSIDÉRANT.—Les détails du complot m'ont été fournis par une personne dont la parole vaut pour moi tous les témoignages. J'en ai parlé au président du Conseil, et je crois avoir rieusé à prévenir toute tentative liberticide.

M. Considérant ayant avancé quelque chose sur le compte de M. Pierre Bonaparte, celui-ci lui a donné un démenti formel.

La discussion s'est alors animée.—Le général Bedeau a dit que l'on trouverait toujours l'armée du côté des loiset de la Constitution.

NOUVELLES DE PARIS. — Le gouvernement continue à envoyer des troupes à Civita-Vecchia. Une grande activité règne dans les ports de Toulon et de Marseille. Cinq officiers-généraux ont déjà reçu l'ordre de se rendre auprès du général Oudinot.

Une grande revue a eu lieu à Paris. Cent mille hommes étaient réunis au Champ de Mars. Le président en passant devant le front de bataille a été accueilli par des acclamations enthousiastes. De toutes parts on criait: "Vive Louis-Napoléon."

Il est à peu près certain que le maréchal Bugeaud sera ministre de la guerre et président du Nouveau cabinet.

EL TELEGRAFO. — Nous avons reçu hier le premier numéro de ce journal. Nous n'avons que des éloges à donner aux fondateurs du *Telegrafo*. La nouvelle feuille est rédigée avec talent et est irréprochable sous le rapport typographique.

NOMINATION. — Le secrétaire de l'intérieur vient de nommer M. CHARLES FITZ, de la Nouvelle-Orléans, agent des pensions, en remplacement de M. Maunsel White qui n'a pu accepter ces fonctions.

WASHINGTON. — MM. A. C. BULLITT et JOHN O. SARGENT sont arrivés dernièrement à Washington et se disposent à publier le premier numéro de leur journal, *The Republic*, le 25 de ce mois.

Le gouverneur GRAHAM, de la Caroline du Sud, a refusé l'ambassade de Madrid qui lui avait été offerte.

LES STEAMERS — Le *Canada* est arrivé à Halifax le 2 de ce mois et s'est remis en route le même jour pour Liverpool. Le *Caledonia* a quitté le port de Boston, le 6, avec quarante-trois passagers.

Chronique Locale.

RIXE.—Monsieur Schapski demeurant à l'encoignure de rues Tchoupitoulas et Poydras, a fait hier un affidavit par devant le recorder Genin dans lequel il déclare, que le 4 mai dernier, quelqu'un s'introduisit chez elle et lui dérobe une petite boîte contenant du tabac chargé d'un or, une bague, un bracelet, et une épingle. D'après quelques soupçons une vente domestique s'ensuivit, et une partie de ces objets ont été trouvés cachés sous le lit d'un nègre, les Lavaux Bob. Ce individu a été arrêté et envoyé par devant la 1re Cour de District.

—Lawrence Kenny qui avait été arrêté il y a quelques jours pour avoir brutalisé un assaut M. Bell Kavanos, a été envoyé par devant la 1re Cour de District pour le recevoir Genin.

ASSAUTS ET BATTERIES.—J. Ayer et N. Prideweister accusés d'avoir assailli J. B. Morteb, inspecteur de nuit de la Douane, dans l'exercice de ses fonctions, ont été arrêtés hier par la police de la 1re Municipalité. Les accusés attendent un prium l'examen de leur affaire.

ACCUSATION DE RECEL.—Nous avons rapporté il y a quelque temps l'arrestation d'un nommé John Hobby, accusé d'avoir assailli Mme Dunn dans sa maison, encoignure Moreau et Enghien et de lui avoir indiqué avec une hachette une blessure grave à la tête. Cette affaire a depuis lors pris un caractère très sérieux. L'état de Mme Dunn n'est pas désespéré et elle est morte hier des suites de cette blessure. Hobby a été immédiatement arrêté de nouveau et incarcéré sous accusation de meurtre.

JEAN COTE DE DISTRICT, — Juge McHenry. — Robert Lanier, accusé de débauche de sa femme, a comparu hier devant cette cour et a été reconnu coupable par le jury, qui a rendu son verdict en conséquence sans peine capitale. Le coupable attend un prium en sentence.

James Savage a été arrêté hier dans la Première Municipalité, sous l'accusation d'avoir volé quatre chapeaux appartenant à M. Healy.

ESCROC. — Le coroner a tenu hier une enquête sur le cadavre d'un homme blanc (non inconnu) qui a été apporté mort au corps de garde de la rue Bourbonne. Cet homme travaillait comme ouvrier à la crèvasse de la plantation Sauve. Verdict, mort des fièvres.

—J. Baptiste, homme de c. l., a été arrêté jeudi dans la 2de Municipalité, sous accusation d'être l'auteur de la mort de D. Harrington. Il paraît qu'à la suite d'une querelle qui eut lieu je 3 courant, l'accusé a frappé Harrington d'un coup de poignard, des suites duquel il est mort.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

XV.

La maison du gazetier.

C'était le lendemain du jour où les Portugais avaient fait affaire avec Bonhomet, et trois jours après le bal de l'Opéra, auquel nous avons vu assister quelques-uns des principaux personnages de cette histoire.

Dans la rue Montorgueil, au fond d'une cour fermée par une grille, s'élevait une petite maison longue et mince, défendue du bruit de la rue par les contrevents qui rappelaient la vie de province.

Au fond de cette cour, le rez-de-chaussée qu'il fallait aller chercher en sondant les différens gîtes de deux ou trois trous punais, offrait une espèce de boutique à demi ouverte à ceux qui avaient franchi l'obstacle de la grille et l'espace de la cour.

C'était la maison d'un journaliste assez renommé, d'un gazetier, comme on disait alors. Le directeur habitait le premier étage. Le rez-de-chaussée servait à rimpler les livraisons de la gazette, étiquetées par numéros. Les deux autres étages appartenaient à des gens tranquilles, qui payaient bon marché le désagrément d'entendre plusieurs fois l'an à ces scènes bruyantes faites au gazetier par des agens de police, des particuliers offensés, ou des auteurs traités comme des flotes.

Ces jours-là, les locataires de la maison de la *Grille*, ou l'appelait ainsi dans le quartier, fermaient leurs croisées sur le devant, afin de mieux entendre les abois du gazetier, qui, pour suivi, se réfugiait ordinairement dans la rue des Vieux-Augustins par une sortie de plain-pied avec sa chambre.

Cette porte dérobée s'ouvrait, se refermait; le bruit cessait; l'homme menacé avait disparu; les assaillans se trouvaient seuls en face de quatre fusilliers des gardes étrangères, qu'une vieille servante était allée vite requérir au poste de la Halle.

Il arrivait bien de ça et de là que les assaillans ne trouvant personne sur qui décharger leur colère, s'en prenaient aux pigeonnes moulées du rez-de-chaussée, et lacéraient, trépignaient et brûlaient, par malheur il y avait du feu dans les environs, une certaine quantité des papiers coupables.

Mais qu'est-ce qu'un morceau de gazette opposé une vengeance qui demandait des moyens de peur du gazetier!

A ces scènes près, la tranquillité de la maison de la Grille était proverbiale.

M. Reteau sortait le matin, faisait un rende sur les quais, les places et les boulevards. Il trouvait les ridicules, les vices, les canaillas, les crevés, les vif, et les coudoyait vous patriotiquement dans son plus prochain numéro.

Le journal était fidèlement [illegible]. C'est-à-dire [illegible] Reteau [illegible] pendant les trois autres jours, et mercredi du bon temps le jour de la publication du numéro.

La feuille venait de paraître, le jour dont nous parlons, [illegible] heures après le bal de l'Opéra, où Mlle Olive avait pris congé plaisir au bras d'un [illegible] bien.

M. Reteau, en se levant à huit heures, vers qui de sa vieille servante le nettoyage du jour, encore frémissante et pâmant sous sa robe grisâtre.

Il s'empressa de lire ce numéro avec le soin qu'un tendre père met à passer en revue les quelques lignes des débuts de son fils chéri.

Puis quand il eut fini:

—Aldegonde, dit-il à la vieille, voilà un joli numéro, j'ai tu le t'

—Pas ambre; ma soupe n'est pas finie, dit la vieille.

—Je suis content de ce numéro, dit le gazetier en élevant sur son maigre lit, ses bras encore plus maigres.

—Oui, répliqua Aldegonde; mais savez-vous ce qu'on en dit à l'Imprimerie?

—Que dit-on?

—On dit que certainement vous n'échapperez pas cette fois à la Bastille.

Reteau se mit sur son séant, et d'une voix calme:

—Aldegonde, Aldegonde, dit-il, fais-moi une bonne soupe et ne te mêle pas de littérature.

—Oh! toujours le même, répliqua la vieille; téméraire comme un moineau franc.

—Je t'achèterai des boucles avec le numéro d'aujourd'hui, fit le gazetier, roulé dans son drap d'une blancheur équivoque. Est-on venu déjà acheter beaucoup d'exemplaires?

—Pas encore, et mes boucles ne seront pas bien ressaillantes, si cela continue. Vous rapporte-vous le bon numéro contre M. de Broglie; il n'était pas dix heures qu'on avait déjà vendu cent numéros.

—Et j'avais passé trois fois rue des Vieux-Augustins, dit Reteau; chaque brait me donnait la sueur; chacun devinait un rival dans l'homme qui avait éprouvé la même moment un que lui.

Aussi ce fut avec un accent assez mutadé que M. de Charny prononça ces quatre mots:

—Monsieur et le Taverney, vous!

—Moi-même, répondit Philippe avec le même accent dans la voix, en faisant de son côté un mouvement vers le gazetier suppliant, qui jetait ses deux bras par la grille; moi-même; mais il paraît que je suis arrivé trop tard. Eh! bien! je ferai qu'amener à la Bic, à moins que vous n'ayez la bonté de m'ouvrir la porte.

—La Bic, murmura le gazetier épouvanté, la Bic, que dites-vous donc là? allez-vous m'égorger, monsieur?

—Oh! dit Charny, le mot est fort. Non, monsieur, nous ne vous égorgerons pas, mais nous vous interrogerons de Reteau, qui, en passant à